



## COMITE REGIONAL CORSE

Vote par internet du CDR en date du 15 septembre 2019

**Résolution N° 19-09-01**

**Détermination de la date de l'AG de 2019 :**

L'Article 5.2.1a des statuts obligent de fixer la date de l'AG par le CDR minimum 90 jours avant sa tenue.

Proposition de date d'Assemblée Générale Ordinaire à Corte le dimanche 26 janvier 2020

Adopté par l'ensemble du CDR